

LES DÉCHETS AQUATIQUES

Les déchets aquatiques sont un véritable fléau pour l'environnement et pour l'Homme. Les prévisions pour 2050 sont alarmantes. **D'après la Fondation Ellen McArthur, l'Océan contiendra plus de plastique que de poissons en 2050.** Il est donc nécessaire d'agir maintenant afin d'éviter ce scénario catastrophe.

Pour réduire sa consommation de déchets, il existe une multitude de gestes simples à adopter au quotidien. Ils peuvent être mis en œuvre individuellement, mais également collectivement. C'est pourquoi il est important de changer nos habitudes. Chaque geste compte et même des actions ponctuelles peuvent faire la différence. **Pour cela, il s'agit de réduire les déchets à la source.**

1• Réduire

- **Favoriser l'achat en vrac**, ce qui permet de ne pas utiliser d'emballages.
- **Éviter le suremballage et les portions individuelles.** Favoriser par exemple, les produits rechargeables.



Projet cofinancé par
l'Union européenne avec
le fonds FEDER

**Il est très simple
de diminuer sa consommation
de déchets en appliquant la règle
dite des 3 R : Réduire, réutiliser,
recycler.**

- **Bannir les produits à usage unique** : gobelets, assiettes et couverts en plastique, capsules de machine à café, rasoirs, lingettes...
- Changer ses modes de consommation **en favorisant les circuits courts et les produits de saison.** En plus de réduire les déchets, cela diminue la pollution liée aux transports et donc les gaz à effet de serre.



**BIEN RECYCLER, POUR
DONNER UNE SECONDE VIE**



**LA CONSIGNE,
UN MOYEN POUR RÉDUIRE**



**UN PEU DE CRÉATIVITÉ,
BEAUCOUP DE POSSIBILITÉS**

LES DÉCHETS AQUATIQUES

2• Réutiliser

- **Utiliser des cabas et des sacs en tissu** lorsque vous faites vos courses, cela évite l'utilisation de sacs plastique.
- **Détourner les objets de leur usage premier** pour en faire autre chose c'est «l'Up Cycling», cela permet de redonner vie à des objets en leur donnant une nouvelle fonction.
- **Réparer** ses vieux objets électroniques (machine à café, grille pain...).
- Acheter des **produits consignés**.
- Vendre et acheter **d'occasion**.
- **Prêter ou louer**, ses outils de bricolage par exemple, via des associations près de chez vous ou des sites dédiés.

Tous ces gestes peuvent être appliqués chez soi, mais aussi par les entreprises et les services publics.

575 BOITES DE CONSERVE



1 CHARIOT DE SUPERMARCHÉ



27 BOUTEILLES EN PLASTIQUE



1 VESTE POLAIRE



629 CANETTES



1 CHAISE DE JARDIN



3• Recycler

- **Trier** ses déchets correctement permet de valoriser de nombreux matériaux en les transformant en de nouveaux objets.
- **Composter ses déchets organiques** : vous pouvez installer un composteur individuel dans le jardin, utiliser un lombricomposteur dans votre appartement ou bien des composteurs

collectifs, mis à disposition par la ville, dans certains immeubles ou résidences.

Certaines villes, agglomérations ou départements mettent en place des actions pour sensibiliser et responsabiliser les citoyens. Pour réduire les déchets organiques, de nombreuses villes subventionnent les habitants souhaitant s'équiper d'un composteur.

LES DÉCHETS AQUATIQUES

S'engager

Rejoindre une association qui milite contre les déchets aquatiques peut donner plus de poids à leurs revendications et **vous permet de faire entendre votre voix.**

Surfrider Foundation Europe se bat contre les déchets aquatiques depuis sa création en 1990. Depuis plus de 20 ans, elle organise les **Initiatives Océanes**. Ce programme d'envergure internationale a pour objectif de réduire et prévenir la pollution liée aux déchets aquatiques et encourage un changement sociétal et comportemental.

Il est également important de voter et de signer des pétitions pour faire avancer la législation.

LES INITIATIVES OCÉANES EN 2015, C'EST :



48 886
PARTICIPANTS



2136,72
M³ DE DÉCHETS



10 185
BAINS DE DÉCHETS



1328,17
KM PARCOURS



31,5
MARATHONS



3
FOIS LE MÉTRO DE LONDRES
402km de lignes

Le saviez-vous ?



La valorisation des déchets organiques en Aquitaine

La Métropole de Bordeaux crée de l'énergie grâce aux déchets organiques ménagers. Pour cela, le processus de méthanisation est utilisé. Cela consiste à la décomposition accélérée des déchets organiques qui vont libérer du dioxyde de carbone et du méthane pour créer le «biogaz». Il peut être utilisé pour produire de l'énergie : chauffage et électricité. Dans les communes des Hauts-de-Garonne, cette énergie sert à alimenter l'usine d'incinération des ordures ménagères. L'excédent, quant à lui, couvre 60% des besoins de chauffage des communes des Hauts-de-Garonne, soit l'équivalent de 10 000 logements. Ainsi, les déchets organiques de 10 familles assurent la consommation d'électricité d'une famille pendant un an.

(source Preval/AMORCE/ADEME)